



SOUTIEN FINANCIER POUR LA PRÉSENTATION (AFFICHE OU ORALE) DANS UN CONGRÈS/COLLOQUE POUR LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE D'HERMES

HERMES accorde des bourses pour soutenir ses étudiants.es universitaires dans la présentation orale ou par affiche dans un congrès ou un colloque. Plus spécifiquement, les étudiants.es qui sont dirigés ou co-dirigés par un.e chercheur.se d'HERMES, et qui présentent, à titre de 1^{er} auteur.e ou 2^{ième} auteur.e, lors d'un congrès/colloque, sont éligibles à un **soutien allant jusqu'à 500 \$ pour une présentation dans un colloque/congrès ayant lieu au Québec/Ottawa**. Les étudiants.es sont également éligibles à un **soutien allant jusqu'à 2 000 \$ pour une présentation dans un colloque/congrès se déroulant hors du Québec/Ottawa**.

DATE LIMITE POUR FAIRE PARVENIR VOTRE DEMANDE

- ☞ Ce soutien est **offert en tout temps**, jusqu'à épuisement des fonds disponibles (10 000 \$ / année financière; la moitié des fonds sera libérée en avril et l'autre moitié en octobre)

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- ☞ Être inscrit à temps plein dans un **programme universitaire avec une démarche de recherche** incluant un stage de recherche (durée minimale de 6 semaines), la rédaction d'un essai (portée significative de publication, présentation et de retombées sur la clinique/terrain), d'un mémoire ou d'une thèse réalisé sous la direction ou la codirection d'un.e chercheur.se d'HERMES.
- ☞ Réaliser un projet d'étude s'inscrivant dans la programmation de recherche d'HERMES ;
- ☞ **Avoir une présentation orale ou par affiche acceptée à titre de 1^{er} auteur.e ou 2^{ième} auteur.e dans un congrès/colloque au Québec/Ottawa ou hors de Québec/Ottawa.**
- ☞ Avoir un.e chercheur.se HERMES parmi les auteurs.es de l'article

DÉPENSES ADMISSIBLES

Pour les présentations dans un congrès/colloque à Québec ou dans la région d'Ottawa, les dépenses admissibles peuvent atteindre un montant maximal de 500 \$. Ce montant sera versé et/ou remboursé à l'étudiant.e sur présentation de pièces justificatives des frais encourus.

Pour les présentations dans un congrès/colloque hors du Québec ou de la région d'Ottawa, les dépenses admissibles peuvent atteindre un montant maximal de 2 000 \$. Ce montant sera versé et/ou remboursé à l'étudiant.e sur présentation de pièces justificatives des frais encourus.

Au maximum, les dépenses remboursées correspondront au nombre de jours du congrès, plus une nuitée avant et une nuitée après le congrès/colloque.

Seules les **factures originales** sont acceptées pour ces frais :

- ☞ **Inscription au colloque** : fournir un reçu produit par l'organisation du congrès/colloque et le dépliant mentionnant les tarifs du congrès/colloque ;
- ☞ **Déplacement** : fournir une copie numérisée ou reçu de l'achat des titres de transport, des cartes d'embarquement originales, copie numérisée ou papier, les factures ou reçus du billet d'avion/train/autobus/taxi/location d'auto. Dans le cas de l'utilisation d'une automobile (louée ou personnelle) favoriser le covoiturage. De plus, le kilométrage aller/retour selon les règles en vigueur à l'Université Concordia pourra être remboursé.
- ☞ **Hébergement** : fournir la facture de l'hébergement. Choisir un hôtel à un prix raisonnable ;
- ☞ **Restauration** : selon les *per diems* en vigueur à l'Université Concordia. Si un repas est compris dans le tarif de l'inscription au congrès/colloque ou dans les frais d'hébergement à l'hôtel, les frais de restauration pour ce repas ne seront pas remboursés.

PROCESSUS D'ATTRIBUTION

- ☞ Un.e étudiant.e peut présenter plusieurs demandes. Cependant, la première demande sera priorisée ;
- ☞ HERMES étudiera les projets et procédera à leur attribution, dans les limites du montant global réservé à ce concours.

L'ÉTUDIANT.E DEVRA FOURNIR :

- ☞ Dans un premier temps :
 - ☞ Le formulaire ci-joint dûment rempli
 - ☞ Un estimé explicatif des frais pour la participation au colloque/congrès qui feront l'objet du remboursement;
 - ☞ Une preuve d'inscription à la session en cours à l'Université ;
 - ☞ Une preuve de l'acceptation de sa présentation au colloque.

- ☞ Dans un deuxième temps, si le soutien financier est octroyé, fournir les pièces justificatives des dépenses encourues

OBLIGATIONS MORALES DE LA PART DE L'ÉTUDIANT.E

- ☞ L'étudiant.e devra inclure le logo d'HERMES dans sa présentation d'affiche et inclure le logo d'HERMES et faire mention du soutien financier accordé par HERMES lors de sa présentation orale;
- ☞ Si le congrès/colloque n'est pas organisé par HERMES, l'étudiant.e devra aussi s'engager à soumettre (affiche, conférence, 180 secondes, etc.) à au moins une activité de transfert des connaissances (p. ex. : séminaire annuel CRI, tournée des partenaires) organisée par HERMES.
- ☞ Dans la mesure du possible, l'étudiant.e devra assister à l'ensemble du congrès.

SOUSSION D'UNE DEMANDE

Les demandes doivent être acheminées par courriel à l'adresse suivante :

[Équipe HERMES](#) (Équipe de recherche habitudes de vie et recherches multidisciplinaires)

Université Concordia

2070 Mackay, 2^e étage, Montréal

Québec, H3G 2J1

Courriel : hermes@concordia.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE | PRÉSENTATION DANS UN CONGRÈS/COLLOQUE |

Nom, prénom	
Coordonnées complètes (domicile)	
Téléphone	
Courriel	
Niveau d'étude (baccalauréat, maîtrise, doctorat)	
Université	
Programme	
Nom et signature du directeur/codirecteur de recherche de l'équipe HERMES	
Axe de recherche d'HERMES dans lequel s'inscrit le projet de recherche et brève justification (150 mots)	
Titre de la présentation	
Brève description de la présentation et lieu de l'événement (150 mots)	
Site Web du colloque/congrès	

PROGRAMMATION DE RECHERCHE D'HERMES | 2023-27

AXE 1 – HYBRIDATION, TRANSFORMATION ET INNOVATION

Cet axe vise à analyser les structures des jeux, notamment les mécanismes d'hybridation dans les jeux d'argent numériques à travers les processus dynamiques et interactifs de *gamblification* et de *gamification* qui les caractérisent. Il examinera également l'expérience des joueurs, leurs trajectoires de jeu et les passages entre les types de jeux. Enfin, il visera à mieux comprendre le jeu comme espace temporel, de socialisation et d'expression de soi.

AXE 2 – ENCADREMENT, CONTEXTES ET MILIEUX DE VIE

Cet axe vise à analyser l'environnement social, économique et réglementaire dans lequel s'inscrivent les jeux d'argent numériques. Les projets en cours explorent la question de la marchandisation des jeux d'argent numériques, dont à travers l'étude de la régulation, de la promotion et de la publicité.

AXE 3 – PRATIQUE, INTERVENTION ET FORMATION

Cet axe vise à soutenir les milieux d'intervention via une approche de co-construction avec ses partenaires et collaborateurs pour développer des pratiques de prévention et d'intervention à l'avant-garde, basées sur des données probantes.

LISTE DES CHERCHEURS.SES D'HERMES

Nadine Blanchette-Martin, Service de recherche en dépendance du CIUSSS de la Capitale-Nationale et du CISSS de Chaudière-Appalaches

Sylvia Kairouz, Université de Concordia (Département de sociologie et anthropologie)

Magaly Brodeur, Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la santé)

Magali Dufour, Université du Québec à Montréal (Département de psychologie)

Francine Ferland, Université Laval (École de psychologie), Service de recherche en dépendance du CIUSSS de la Capitale-Nationale et du CISSS de Chaudière-Appalaches

Martin French, Université de Concordia (Département de sociologie et anthropologie)

Andrée-Anne Légaré, Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la sante)

Eva Monson, Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la sante)

Adèle Morvannou, Université de Sherbrooke (Faculté de médecine et des sciences de la sante)

Annie-Claude Savard, Université Laval (École de travail social et de criminologie)

Valérie Van Mourik, CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal